

## DOSSIER DE CANDIDATURE 2023

**Date limite de candidature : vendredi 30 juin 2023**

### **Le monde agricole de nouveau à l'honneur en septembre 2023...**

Le Progrès, avec le soutien de la Chambre d'Agriculture de l'Ain organise le 14 septembre 2023, la **8<sup>ème</sup> édition des Trophées de l'agriculture de l'Ain** pour mettre en lumière l'agriculture et les acteurs de l'agriculture du département.

Un événement qui a à cœur de partager **l'engagement des hommes et des femmes** qui font vivre l'agriculture, de mettre en valeur cette **agriculture à la fois productive et respectueuse de l'environnement**, les nouvelles compétences, les nouveaux métiers en phase avec les exigences actuelles : santé, bien-être animal, traçabilité...

En savoir plus sur l'événement → [www.lestropheesdelagriculturedelain.com/](http://www.lestropheesdelagriculturedelain.com/)

### **CONTACT**

Pour toute question relative au dossier, aux critères de sélection ou à l'événement, vous pouvez envoyer un mail à [lpragriculture01@leprogres.fr](mailto:lpragriculture01@leprogres.fr) ou contacter le 04 74 32 83 51.

## MODALITÉS DE PARTICIPATION

Vous êtes exploitant agricole, un groupement d'exploitants ou une association à vocation agricole, vous innovez et vous vous investissez dans votre profession et pour votre filière ?  
Candidatez aux Trophées de l'Agriculture de l'Ain 2023.

### Comment participer ?

1. Je complète le dossier de candidature
2. Je choisis la ou les catégories dans laquelle/lesquelles je souhaite candidater
3. Je le retourne à l'adresse ci-dessous **avant le vendredi 30 juin 2023**

### Envoi du dossier de candidature

Par e-mail :

- Envoyer votre candidature à [lpragriculture01@leprogres.fr](mailto:lpragriculture01@leprogres.fr)
- Objet : Candidature – LES TROPHÉES DE L'AGRICULTURE DE L'AIN 2023

Par courrier :

**LE PROGRÈS**  
LES TROPHÉES DE L'AGRICULTURE DE L'AIN  
6 place Joubert  
01000 BOURG-EN-BRESSE

## POURQUOI CANDIDATER ?

Etre lauréat des Trophées de l'Agriculture de l'Ain, c'est l'opportunité pour vous, vos équipes et pour votre entreprise de **donner de la visibilité à votre activité** et de **renforcer la cohésion au sein de votre organisation**.

Un trophée vous permettra de bénéficier d'une prise de parole lors de la soirée, en présence de nombreux invités, et également une visibilité médiatique via la large audience du Progrès, tout en renforçant votre réseau sur le département de l'Ain.

Une belle opportunité à saisir !

### Les bénéfices pour mon entreprise :

- Faire connaître mon entreprise et mon activité aux différents acteurs de votre secteur d'activité
- Rencontrer des confrères, partenaires de l'événement pour étoffer votre réseau et vos contacts
- Bénéficier de la puissance médiatique du journal et de la large couverture de l'événement par la rédaction du journal
- Vivre une soirée unique avec ses collaborateurs, clients...
- Fédérer vos équipes et valoriser vos actions en interne

### La visibilité pour le lauréat

- Une large médiatisation sur le journal [www.leprogres.fr/ain](http://www.leprogres.fr/ain) : portrait de votre entreprise sur le supplément dédié de l'événement et des photos de votre remise de trophée dans le compte-rendu le lendemain de l'événement dans le journal
- Visibilité sur les réseaux sociaux Le Progrès et sur le site internet de l'événement [www.lestropheesdelagriculturedelain.com](http://www.lestropheesdelagriculturedelain.com)
- Une prise de parole sur scène lors de la soirée pour présenter votre entreprise et/ou votre parcours
- Une mise en relation privilégiée avec les partenaires de l'événement lors de la soirée
- Une capsule vidéo que vous pourrez récupérer, libre de droits

## EXEMPLE DE VISIBILITÉ

L'édition précédente des **Trophées de l'Agriculture de l'Ain 2022** s'est tenue le jeudi 15 septembre 2022 à la salle des fêtes de Péronnas.



Découvrez la soirée 2022 en vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=4aCTKPncfMY>

## LES TROPHÉES

\*Exploitant agricole ou collectif d'agriculteurs

Les Trophées de l'Agriculture de l'Ain ont pour objectif de mettre en lumière et de récompenser au cours d'une soirée festive, des agriculteurs, producteurs et éleveurs de notre territoire. Une dizaine de trophées sera décernée lors de cette soirée.

### TROPHÉE AGRILocal

Ce trophée récompensera un exploitant commercialisant des produits en circuits courts et de proximité et favorisant le contact direct avec le consommateur.

### TROPHÉE DE L'AVENIR

Ce trophée récompensera un jeune installé depuis moins de 5 ans sur une exploitation agricole et dont le projet d'installation dénote par son ambition, l'originalité de la filière et sa rentabilité.

### TROPHÉE DES FILIÈRES

Ce trophée récompensera un(e) exploitant(e) agricole\* qui s'est distingué(e) dans l'une des filières viticole, lait, maraîchage, avicole, horticole ou céréales.

### TROPHÉE DE LA TRANSMISSION

Ce trophée récompensera une exploitation familiale regroupant au moins 2 générations et dont les moteurs sont : transmissions des savoir-faire, projets de développement, qualité de vie, transmissibilité de l'exploitation.

### TROPHÉE DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Ce trophée récompensera un exploitant agricole\* qui adapte ses pratiques, ou son système d'exploitation, pour préserver les ressources naturelles et transmettre un patrimoine nourricier en bon état.

### TROPHÉE DE L'AGRICULTURE DE PROXIMITÉ

Ce trophée récompensera un(e) exploitant(e) agricole\* commercialisant des produits en circuits courts et de proximité, et favorisant le contact direct avec le consommateur.

### TROPHÉE DE L'INNOVATION COLLECTIVE

Ce trophée récompensera un(e) exploitant(e) agricole\* ou groupe d'exploitants qui s'est illustré(e) par une création, un nouveau produit ou qui est engagé dans une action durable en faveur de la recherche et développement dans son système d'exploitation.

### TROPHÉE DE L'AGRICULTURE 3.0

Ce trophée récompensera un(e) exploitant(e) agricole\* qui adapte ses besoins en matériel afin d'optimiser ses coûts et son temps.

## Les critères d'éligibilité

Les critères de sélection des lauréats sont les suivants :

- Le siège social, l'entreprise est issue du département de l'Ain
- Dans la mesure du possible, sont primés les candidats n'ayant pas déjà reçu de prix. Nous souhaitons davantage mettre en lumière des « révélations » que des « valeurs sûres et confirmées ».
- Les lauréats sont des exploitants agricoles, des groupements d'exploitants agricoles ou des associations à vocation agricole.

N'hésitez pas à compléter ce dossier en nous faisant parvenir tout complément d'information en lien avec votre candidature (photos dans la limite de 5).

**Pour que le dossier soit pris en compte, veillez à compléter toutes les informations.**

## Le jury

- ✓ Les lauréats sont désignés par les membres du comité de pilotage élargi composé de Bernadette LOUBIER, Directrice des éditions de l'Ain et du Jura du (Présidente du jury) et d'un représentant par partenaire.
- ✓ Chaque partenaire dispose d'une voix pour les délibérations ;
- ✓ Les membres du jury s'engagent à ne divulguer aucune information concernant les délibérations, ni le nom des lauréats, avant la cérémonie.
- ✓ Le jury se déclare libre, indépendant et souverain.
- ✓ Les lauréats sont désignés à la majorité des membres présents du jury.
- ✓ Le jury se réunit soit en présentiel dans les locaux du Progrès (6 Place Joubert à Bourg-en-Bresse) pour procéder à la désignation des lauréats des Trophées de l'agriculture de l'Ain, soit en distanciel via SKYPE.
- ✓ Afin de préparer cette réunion dans les meilleures conditions possibles, chaque partenaire propose au moins un candidat "nominé" pour chacun des trophées et transmet ses propositions au jury.
- ✓ Le jury veille à la parité du territoire.

*NB : le jury se réserve le droit de proposer toute évolution des catégories et tout rattachement d'un dossier à une autre catégorie que celle du dépôt de candidature.*

## CANDIDATURE

NOM DE L'ENTREPRISE	
Votre activité	
Effectifs	
Adresse postale	
<b>INFORMATIONS DE CONTACT</b>	
Nom	
Prénom	
Fonction	
Mail	
Téléphone	

Trophée pour lequel vous candidatez :

*(Indiquez le trophée pour lequel vous souhaitez candidater)*

Quelles sont les raisons de votre candidature ?

En quoi l'activité du candidat est en lien avec le trophée choisi ?

Quelques chiffres sur l'activité : effectif, CA, croissance...

Vous pouvez ajouter ici tout complément d'information pour appuyer la candidature :

**MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !**